



CERCLE DE FERMÈRES SAINT-GILBERT  
www.cfqstgilbert.org

*Les CFQ, des liens d'accomplissement tissés serrés*

**Conseil d'administration local**

Dans le cadre du processus annuel d'élection des membres du conseil d'administration local, les membres occupant les postes suivants ont accepté le renouvellement de leur mandat :

Secrétaire : Francine Trottier  
Conseillère #2 : Isabelle Matte  
Vice-Présidente : Michelle Robitaille

Merci à vous mesdames pour votre grande et généreuse implication!

**Prochaine réunion mensuelle**

Notre prochaine réunion mensuelle se tiendra le mercredi 14 septembre à 19h30.

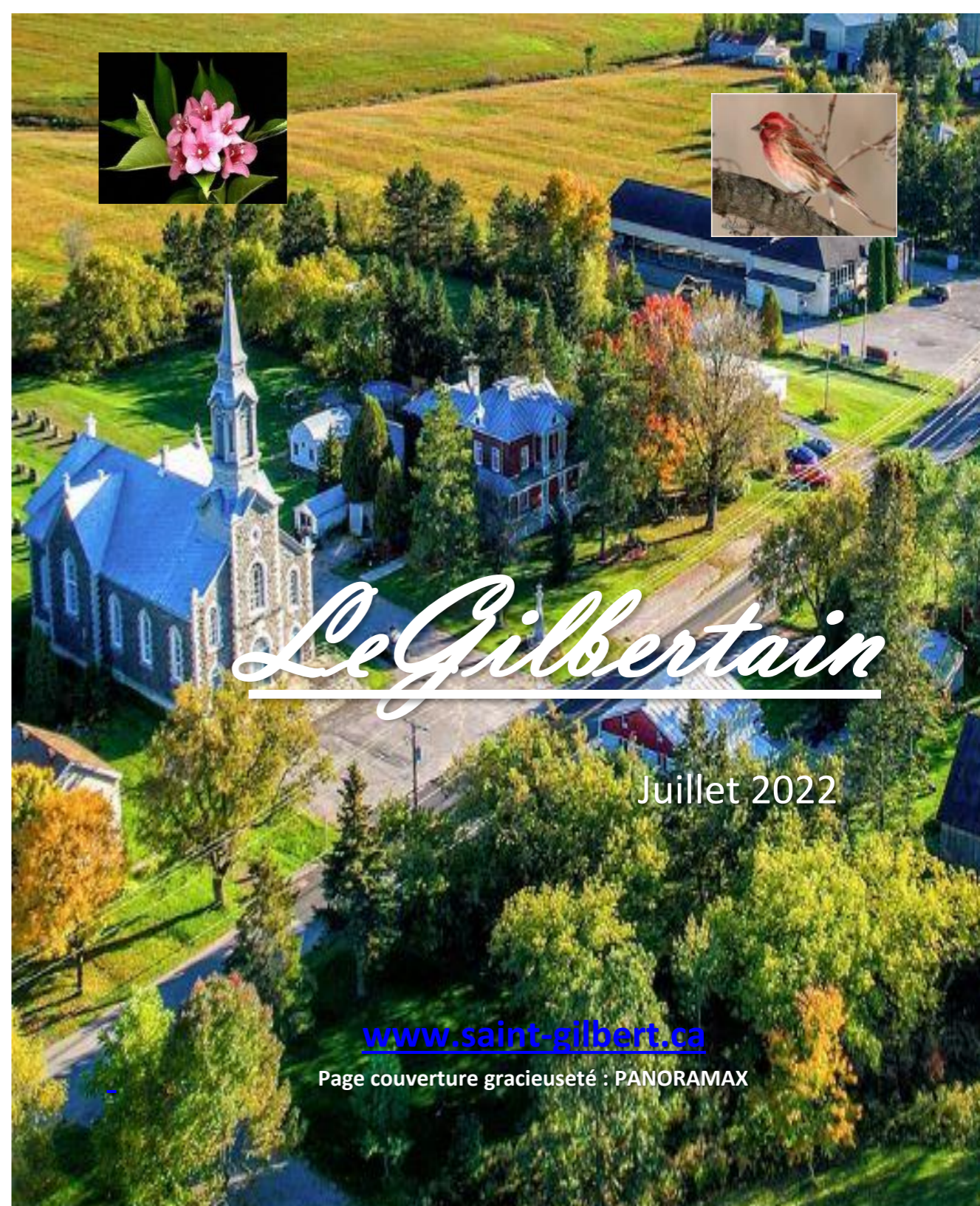
*Le Cercle de fermières Saint-Gilbert  
souhaite à toute la population  
une très belle saison estivale 2022!*



*Michelle Robitaille, responsable des communications*



*100 ans de savoir à partager*



*Le Gilbertain*

Juillet 2022

[www.saint-gilbert.ca](http://www.saint-gilbert.ca)

Page couverture gracieuseté : PANORAMAX



# Mot du maire



Chers concitoyens, Certains d'entre vous ont exprimé des commentaires concernant la nouvelle tarification de 30,00\$ pour les propriétaires de chiens. Je crois que des explications semblent appropriées pour bien comprendre les justifications de cette augmentation.

- Le tarif des chiens est réglementé par l'article 3.1.1 du Règlement municipal uniformisé (RMU). Cet article reste le même sauf pour l'ancienne tarification de 20,00\$ qui augmente à 30,00\$.

- Cette hausse était requise, car la municipalité n'a pas le choix de se conformer à la loi provinciale qui requiert pour toute municipalité d'avoir obligatoirement un service de ramassage et de traitement des chiens dangereux. Ce service comprend généralement aussi les animaux non dangereux. De plus, un rapport annuel doit être fourni au gouvernement provincial.

- Pour se conformer, depuis 2022, la municipalité a un contrat de service avec la SPA de Québec. Pour réduire au maximum les coûts du contrat, toutes les municipalités de la MRC (sauf Saint-Raymond pour l'instant) se sont regroupées pour obtenir un contrat de 3 ans avec non seulement un meilleur prix de groupe, mais également une subvention de 80% du gouvernement pour les 3 années du contrat. Pour 2022, cela représente 292,73\$ à payer pour Saint-Gilbert.

- Avant 2022, la municipalité avait un contrat « à la carte » avec la SPCA. Cela signifie que la municipalité ne payait que si elle avait besoin d'un service. En conséquence, 100,00\$ était réservé au budget par année, mais nous ne l'avons jamais utilisé depuis une éternité (au minimum 10 ans). Malheureusement, ce type de contrat n'est plus disponible.

- L'ancien prix de 20,00\$ ne comprenait que les frais de gestion des chiens comme les médailles, l'enregistrement annuel, produire les listes et les rapports, le temps de travail, etc. Après avoir ajouté le prix du nouveau contrat et l'avoir réparti sur le nombre de chiens dans la municipalité, nous obtenons donc ce nouveau prix de 30,00\$/chien. Bien qu'une légère marge de manœuvre soit incluse pour prévoir les imprévus, aucun profit n'est prévu dans ce prix pour la municipalité.

Au final, malgré cette augmentation devenue obligatoire, le conseil est heureux d'avoir réussi à maintenir un prix aussi bas qu'une grande ville comme Québec. Si votre chien n'est pas déjà enregistré, je vous invite à communiquer avec la municipalité.

Sincèrement vôtre,

Daniel Perron

Maire de Saint-Gilbert



## Conseil Paroissial de Pastorale Saint-Gilbert

Bonjour à Toutes et à Tous.

### Juillet

**Juillet est le mois dédié à la Bonne Sainte-Anne. Au Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, il y a des Célébrations pour souligner la Fête de la Patronne des lieux le 26 juillet.**

**Cette année il y a du spécial avec la visite du Pape François, venant de Rome du 24 au 29 juillet.**

### Messes du Dimanche 31 juillet à l'Église de Saint-Gilbert.

Cécile Paquin  
Joseph Paquin  
Marie-Anne Perron

Marie-Paule et Jacques  
Famille Raymond et Diana Groleau  
Famille Luc Gignac

### L'Assomption de Marie

**La Fête de l'Assomption de Marie est le 15 août et est célébrée au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine.**

**Prions la Bonne Sainte Vierge Marie, Elle ne nous oubliera pas!**

Comité de Liturgie par : *Annette Julien Gignac*



## Municipalité de Saint-Gilbert

# Avis public

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Gilbert

### RÈGLEMENT RMU-2022-A, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT UNIFORMISÉ NUMÉRO RMU-2021 RELATIF À LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE AFIN DE MODIFIER LES FRAIS D'ENREGISTREMENT D'UN CHIEN

En conformité avec les exigences du Code municipal du Québec, avis public est par la présente donné par le soussigné, Christian Fontaine, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gilbert que :

Lors de la séance du 4 juillet 2022 le Conseil municipal a adopté le règlement numéro RMU-2022-A relatif à la sécurité et à la qualité de vie afin de modifier les frais d'enregistrement d'un chien.

Toute personne qui le désire, peut consulter ledit règlement aux heures d'ouverture du bureau municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert, G0A 3T0.

**DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 21 JUILLET 2022.**

*Christian Fontaine,*

Directeur général et greffier-trésorier



## Municipalité de Saint-Gilbert

### En direct du conseil – séance de juillet 2022

Pour de plus amples détails, relativement aux délibérations du conseil n'hésitez pas à consulter les procès-verbaux sur le site de la municipalité au [www.saint-gilbert.ca](http://www.saint-gilbert.ca)

- Approbation de la version 3 corrigée de la programmation de travaux de la TECQ 2019-2023
- Autorisation d'un 2<sup>e</sup> appel de proposition pour la construction de l'abri permanent de la rampe d'accès
- Règlementation PIIA, approbation de la correction des plans soumis pour le garage isolé implanté sur le lot 4 615 385 et localisée au 834 Principale
- Règlementation PIIA, approbation d'un plan projet de remembrement d'une partie du lot 4 615 365 avec le lot 4 615 836 où est implanté la résidence localisée au 1078 Principale
- Règlementation PIIA, approbation des plans soumis pour l'agrandissement de la résidence localisée au 1078 rue Principale, sur un lot à créer
- Règlementation PIIA, approbation des plans soumis pour la construction d'une nouvelle écurie sur le lot 5 923 761, localisée au 1003 rue Principale,
- Règlementation PIIA, approbation des plans (photos) du cabanon de la résidence sur le lot 6 351 868 localisée au 967 Principale
- Règlementation PIIA, approbation du plan (liste des travaux et photos) de rénovation sur le lot 4 615 834 de la résidence localisée au 924 Principale
- Demande de dérogation mineure numéro DM-01-2022, implantation du nouveau garage à être implanté partiellement en cours avant de la résidence localisée au 1032 rue Principale, sur le lot 4 616 192
- Octroi du contrat de reprofilage du fossé ouest de la route Létourneau dans le secteur du chemin Gravel sur une longueur approximative de 470 mètres
- Octroi du contrat de réparation de la route de la Baie en front du lot 4 615 325
- Octroi du contrat de réparation nivelage du chemin Gravel et de la route Dionne
- Octroi du contrat de fauchage des abords des fossés de rue Principale, des érables, Létourneau, du Moulin et Gravel
- Adoption du règlement RMU-2022-A, règlement modifiant le règlement uniformisé numéro RMU-2021 relatif à la sécurité et la qualité de vie afin de modifier les frais d'enregistrement d'un chien
- Remerciement à M. Gilles Petit pour ses nombreuses années de bénévolat et d'engagement

**Municipalité de Saint-Gilbert, 110 rue Principale, Saint-Gilbert (Québec) G0A 3T0**  
Bureau ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.  
Tél. : 268-8194, télécopieur : 268-6466 courriel : [saint-gilbert@globetrotter.net](mailto:saint-gilbert@globetrotter.net)

## Municipalité de Saint-Gilbert



# Avis public

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Gilbert

### RÈGLEMENT 06-2022, RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 85 102 \$ ET EMPRUNT MAXIMAL DE 85 102 \$ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PRÉAU

En conformité avec les exigences du Code municipal du Québec, avis public est par la présente donné par le soussigné, Christian Fontaine, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gilbert que :

Lors de la séance du 2 mai 2022 le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 06-2022 relatif a une dépense de 85 102 \$ et emprunt maximal de 85 102 \$ pour la réalisation des travaux de réfection du préau.

Toute personne qui le désire, peut consulter ledit règlement aux heures d'ouverture du bureau municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert, G0A 3T0.

DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 22 JUILLET 2022.

*Christian Fontaine,*  
Directeur général et greffier-trésorier

La Société protectrice des animaux (SPA) de Québec a maintenant le mandat de gérer la population d'animaux domestiques dans votre municipalité.

Qu'est-ce que cela signifie pour les citoyens ?

Dorénavant, vous pouvez contacter la SPA si vous trouvez ou avez perdu un animal domestique, si vous souhaitez abandonner un animal ou si vous avez un problème avec de la petite faune sauvage, comme des mouffettes ou des rats laveurs. (Certains tarifs peuvent s'appliquer)

Comment faire ?

Rendez-vous au [www.spadequebec.ca](http://www.spadequebec.ca) ou contacter le 418 527-9104 (24 heures par jour, 7 jours sur 7) \*Les interventions non urgentes sont placées durant les heures normales de bureau.



La SPA défend les droits des animaux depuis près de 150 ans. Elle place environ 2500 animaux à l'adoption.



## Route des fleurs 2022 de la MRC de Portneuf



### Concours photos: <Aménagements horticoles privés 2022>

Le concours est organisé par la Société d'Horticulture et d'Écologie de Portneuf (SHEP).

- Le concours est réservé spécifiquement aux résidents de la MRC de Portneuf.
- Les photos doivent être prises uniquement sur le territoire de la MRC de Portneuf.
- La photo d'un aménagement fleuri doit être prise en 2022 par le propriétaire du jardin privé et acheminée, par courriel, directement à la SHEP.
- Les photos, non retouchées, reçues en fichier électronique seront imprimées en format 5" X 7" par la SHEP. Les fichiers sont de format .jpg et de moins de 3 Mo.
- L'inscription en ligne se fait directement auprès de la SHEP à l'aide du formulaire d'inscription que l'on trouve dans le site web de la SHEP ([sheportneuf.org](http://sheportneuf.org)).
- Aucune inscription par la poste ne sera acceptée.
- Date limite d'inscription et de réception du fichier de la photo: mercredi le 7 septembre 2022 à 22h00.
- C'est le grand public qui déterminera, par votes secrets, les 6 gagnants lors de la <Fête des fleurs de la MRC de Portneuf> qui se tiendra samedi le 15 octobre 2022 à St-Ubalde.
- Tous les règlements et le formulaire d'inscription en ligne du concours sont disponibles dans le site web de la SHEP: ([sheportneuf.org](http://sheportneuf.org)).



Informations : 418 268.5511 / [sheportneuf@telus.net](mailto:sheportneuf@telus.net) / [www.sheportneuf.org](http://www.sheportneuf.org)  
Tous droits réservés © 2022 Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf



## Municipalité de Saint-Gilbert

# Avis public

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Gilbert

### RÈGLEMENT 08-2022, RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 87 184 \$ ET EMPRUNT MAXIMAL DE 87 184 \$ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'AMÉLIORATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

En conformité avec les exigences du Code municipal du Québec, avis public est par la présente donné par le soussigné, Christian Fontaine, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Gilbert que :

Lors de la séance du 6 juin 2022 le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 08-2022 règlement décrétant une dépense de 87 184 \$ et emprunt maximal de 87 184 \$ pour la réalisation des travaux de rénovation et d'amélioration du centre communautaire

Toute personne qui le désire, peut consulter ledit règlement aux heures d'ouverture du bureau municipal, 110 rue Principale, Saint-Gilbert, G0A 3T0.

DONNÉ À SAINT-GILBERT CE 21 JUILLET 2022.

*Christian Fontaine,*

Directeur général et greffier-trésorier

## RUBRIQUE EN VRAC

Bonne nouvelle après 2 ans de pandémie:  
LE FESTIVAL DE LA PÉTANQUE DE SAINT-GILBERT  
SERA DE RETOUR EN 2023 !

Recherchons bénévoles pour le comité consultatif d'urbanisme de Saint-Gilbert pour remplacer M. Gilles Petit qui a donné sa démission après 12 ans de loyaux services

Si vous êtes témoin de méfaits ou de vitesse de transports lourds, voici le numéro de téléphone : 418-873-1234

### CAMPAGNE MASSIVE EN COURS D'ENREGISTREMENT DES CHIENS

Nous sommes à vérifier notre liste de licence de chiens, à tous ceux qui l'ont déjà fait!  
UN GROS MERCI

À TOUS CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE ENREGISTRÉ LEURS CHIENS BIEN, VOULOIR  
PRENDRE QUELQUES MINUTES POUR NOUS TÉLÉPHONER AU 418-268-8194

BONJOUR À TOUS,

COMME VOUS SAVEZ, L'ENTREPRISE DE DÉNEIGEMENT JD N'OFFRIRA PLUS LE SERVICE DE  
DÉNEIGEMENT RÉSIDENTIEL L'AN PROCHAIN.  
SI VOUS AVEZ DES CONNAISSANCES QUI POURRAIENT DONNER CE SERVICE EST-CE POSSIBLE DE  
NOUS, DONNEZ LEURS COORDONNÉES  
MERCİ DE VOTRE COLLABORATION!

Vous pouvez nous rejoindre au 268-8194

# LA CARAVANE

Portneuf

VIENT VOUS VOIR...

581 989-9893

@lacaravane@solportneuf.org

café, jasette, activité

## La Caravane, c'est quoi?

- Un véhicule et une charmante équipe qui se déplacent dans les différentes municipalités de la MRC de Portneuf.
- La Caravane vise à offrir des activités extérieures, en toutes saisons et aux gens de tous âges.
- Une proposition d'activités culturelles, artistiques et légèrement sportives pour chacun, dans l'optique de favoriser les rencontres, la mixité sociale et l'inclusion afin de briser l'isolement.

Pour connaître nos futurs déplacements,  
suivez nous sur la page facebook :



LA CARAVANE Portneuf

En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale

Québec



MRC de  
PORTNEUF

